

## Médicaments homéopathiques : quelle place ont-ils en France ?

le chiffre

**56 %<sup>1</sup>**

**des Français utilisent  
l'homéopathie pour  
se soigner, dont 36 %  
régulièrement.**

Les médicaments homéopathiques bénéficient en France d'un statut officiel depuis 1965. Ils sont inscrits aux pharmacopées françaises et remboursables à hauteur de 30 % par la Sécurité sociale.

La vente de ces médicaments représentait, en 2010, 3,5 % du marché global et 2,5 milliards de boîtes – un succès pour cette médecine utilisée pour les petits maux de la vie quotidienne ou en prise préventive.

### État des lieux

Les médicaments homéopathiques sont préparés à partir de substances végétales, animales, minérales ou chimiques, fortement diluées. Ils font partie des médicaments les plus utilisés en automédication.

De 20 à 25 % des citoyens de l'Union européenne utilisent des médicaments homéopathiques qui représentent 1%<sup>2</sup> du chiffre d'affaires de l'industrie pharmaceutique européenne. En France, le recours régulier est supérieur chez les femmes (46 %)<sup>3</sup> et les personnes vivant en province (42 %).

En France, l'exercice de l'homéopathie est réservé aux professions médicales : on compte environ 5 000 médecins homéopathes et près de 1 800 médecins acupuncteurs.

### Pistes d'avenir

La directive 92/73/CEE a admis qu'on ne pouvait pas imposer aux médicaments homéopathiques les mêmes exigences qu'aux médicaments allopathiques. Elle a institué un système d'enregistrement pour ces médicaments en dérogation à l'autorisation de mise sur le marché (AMM), avec, en contrepartie, une double contrainte :

- ▶ s'abstenir de la revendication d'indications thérapeutiques,
- ▶ éviter toute forme pharmaceutique pouvant comporter un risque pour le patient (c'est-à-dire voie orale et externe exclusivement et degré de dilution garantissant l'innocuité).

Si 44 %<sup>4</sup> des Français se considèrent mal ou très mal informés sur cette médecine, 70 %<sup>5</sup> d'entre eux estiment que le recours aux médicaments homéopathiques va se développer dans les cinq années à venir.

### Les entreprises du médicament estiment que l'homéopathie a sa place dans l'arsenal thérapeutique

- ▶ Elles pensent que l'homéopathie apporte une réponse thérapeutique à la plupart des pathologies courantes. Les médicaments homéopathiques n'ont aucune toxicité chimique ni contre-indication connue.
- ▶ Elles constatent que l'homéopathie peut avoir une action rapide si les médicaments sont pris dès les premiers symptômes. Le traitement des affections chroniques ou récidivantes demande une prise en charge plus longue.
- ▶ Elles assurent qu'il n'y a pas de contre-indication à la prise simultanée de médicaments allopathiques et homéopathiques.

**Entre 30 et 50 % des patients atteints de cancer adoptent l'homéopathie en complément de leur traitement<sup>6</sup>.**

(1) Sondage Ipsos. Pour les Laboratoires Boiron. Mars 2012. (2 et 3) ECHAMP the European Coalition for Homeopathic and Anthroposophical Medicinal Products. Facts and Figures 2011. (4) Sondage Ipsos. Ibid. cité. (5) Sondage Ipsos. Ibid. cité. (6) ECHAMP. Ibid. cité.